

## Politique Environnement, Santé et Sécurité

La présente politique est la déclinaison des engagements du groupe Bolloré et des valeurs de Blue Solutions Canada. Nous nous engageons à gérer les questions d'environnement, de santé et de sécurité (ESS) en tant que partie intégrante de notre entreprise. En particulier, notre politique est d'assurer l'intégrité ESS de nos processus et de nos installations à tout moment et en tout lieu. Nous le ferons en adhérant aux principes suivants :

### 1) Conformité

Nous nous conformerons aux lois, à la réglementation ainsi qu'aux normes applicables à Blue Solutions Canada en matière d'environnement, de santé et de sécurité. Nous mettrons en œuvre des programmes et des procédures pour assurer la conformité. Nous surveillerons cette conformité au moyen de vérifications de conformité périodiques de nos activités. Le cas échéant, des correctifs appropriés seront apportés.

### 2) Prévention

Nous nous engageons à gérer de manière proactive l'environnement de travail et à mettre en place toutes les mesures possibles afin d'identifier, d'éliminer sinon de contrôler tout risque à l'environnement, la santé humaine et à la sécurité. Nous protégerons nos employés et la communauté dans laquelle nous opérons.

Aussi, nous prendrons en compte la durabilité dans le développement et l'adoption des opérations et des pratiques du site afin de continuer à proposer à nos clients des solutions permettant de répondre aux défis environnementaux actuels et futurs. Nous travaillerons à faire progresser les aspects suivants au sein de nos opérations:

- Réduction du nombre de blessures et d'incidents sur le lieu de travail.
- Réduction des risques liés à la manipulation manuelle et ergonomique sur le lieu de travail
- L'amélioration continue de la sécurité des machines.
- La prévention du risque électrique lors des interventions de maintenance ou lors de la conception de nos produits de stockage d'électricité.
- Poursuite de l'amélioration des performances de nos produits par tous les départements de Blue Solutions Canada afin d'augmenter leur valeur ajoutée environnementale et implication de nos fournisseurs dans cette démarche.
- Maîtrise des risques de déversements accidentels, de pollution ou des risques d'incendie.
- Limitation des rejets directs dans notre environnement (émissions sonores, rejets dans l'air).
- Réduction des consommations de ressources naturelles (eau, énergie, matières premières).
- Réduction à la source des déchets et tri sélectif.

Il incombe donc à tous d'adopter une attitude responsable, en tout temps, à l'égard de :

- La protection de l'environnement;
- Sa propre santé et sécurité autant au travail qu'ailleurs;
- La santé et la sécurité de ses collègues autant au travail qu'ailleurs.

### 3) Communication

Nous communiquerons notre engagement sur l'environnement, la santé et la sécurité à nos employés, sous-traitants, fournisseurs et clients. Nous solliciterons leur contribution pour atteindre nos objectifs en matière de ESS et, leur offrirons une assistance pour les atteindre. Particulièrement, nous travaillerons à :

- Continuer à rendre disponible des ressources qualifiées afin de renseigner, former et guider les employés et sous-traitants en matière de prévention des risques à l'environnement, la santé et la sécurité.
- Communiquer à chaque employé la responsabilité de garantir des pratiques et des conditions de sécurité.

#### 4) Amélioration continue

Nous rechercherons continuellement des opportunités d'améliorer notre adhésion à ces principes et nous rendrons compte périodiquement des progrès aux parties prenantes.

Nous sollicitons l'ensemble du personnel à adhérer à cette démarche. Je mandate le département S3E de veiller à l'application de cette politique ainsi qu'à sa déclinaison en un Système de Management Environnemental efficace et en amélioration continue. Je resterai attentif aux comportements et actions de chacun.



Alain Vallée

Directeur Général